

La réforme du BAC et du Lycée se met en place à la rentrée 2021, elle concerne donc les élèves actuellement en seconde.

Le baccalauréat 2021 redonne au baccalauréat son sens et son utilité avec un examen remusclé et un lycée plus simple, plus à l'écoute des aspirations des lycéens, pour leur donner les moyens de se projeter vers la réussite dans l'enseignement supérieur. Au lycée général, en 1^{re} et Terminale, les séries disparaissent au profit d'enseignements communs, du choix de trois spécialités de 4 h en 1^{re} puis de deux spécialités de 6 h en Terminale, auxquels peuvent s'ajouter des enseignements optionnels.

Les neuf enseignements de spécialité du Lycée du Rempart :

- Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques ;
- Humanités, littérature et philosophie ;
- Langues, littératures et cultures étrangères ;
- Mathématiques ;
- Physique-chimie ;
- Sciences de la vie et de la Terre ;
- Sciences économiques et sociales.
- Numérique et sciences informatiques
- Sciences de l'ingénieur

Les quatre spécialités de STI2D

- Architecture et construction (AC)
- Energies et environnement (EE)
- Innovation technologique et éco-conception (ITEC)
- Systèmes d'information et numérique (SIN)

Quelques liens utiles :

[Une vidéo pour tout comprendre sur le nouveau bac](#)

[Une vidéo pour choisir les enseignements de spécialité](#)

[Questions Réponses sur le nouveau BAC](#)

[Les options et spécialités dans les Lycées de l'Académie](#)

[Le site du ministère de l'éducation nationale pour comprendre et organiser sa poursuite d'étude après le bac...](#)

Réunion avec les parents des 2ndes 1 et 3 le mardi 15 janvier à 17h30

Réunion avec les parents des 2ndes 2 et 4 le jeudi 17 janvier à 17h30